



P Ô L E  
MÉTROPOLITAIN  
DE LA CÔTE  
D'OPALE

**COMITÉ SYNDICAL**

**SÉANCE DU JEUDI 7 DECEMBRE 2017**

**COMPTE RENDU**

**PRESENTS** (28) :

**Mesdames** ELOY, HINGREZ-CEREDA, LERMYTTE, MERCHIER, WICKE, **Messieurs** AGIUS, BALLY, BAREGE, BOUCLET, COUSEIN, CUVILLIER, DERRAR, FASQUELLE, FAUCON, FAUQUET, FIGOUREUX, GODEFROY, LECLUSE, LESAFFRE, LOGIE, PETIT, PRUDHOMME, PRUVOST, SERGENT, VANHILLE, VERGRIETE, WAYMEL, WEISEBECKER.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** (28) :

**Mesdames** ARLABOSSE, BENARAB, BOUCHART, FERNANDEZ, GUILBERT, LEFEBVRE, VARET, WAROT-LEMAIRE, **Messieurs** ALLAN, BARBARIN, BOUFFART, CAREME, CHRISTOPHE, DECOOL, DECOSTER, DHERSIN, FAIT, HAMY, HERMANT, KAHN, LOQUET, MAJEWICZ, MEQUIGNON, PRINCE, RAPIN, RINGOT, ROMMEL, **qui, en application de l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir à Messieurs** LECLUSE, AGIUS, **Madame** ELOY, **Messieurs** GODEFROY, LESAFFRE, PRUDHOMME, DERRAR, SERGENT, **Madame** HINGREZ-CEREDA, **Monsieur** BALLY, **Madame** LERMYTTE, **Messieurs** WEISEBECKER, VANHILLE, PETIT, **Madame** MERCHIER, **Monsieur** WAYMEL, **Madame** WICKE, **Messieurs** FASQUELLE, FAUQUET, FIGOUREUX, COUSEIN, BOUCLET, CUVILLIER, PRUVOST, VERGRIETE, BAREGE, FAUCON, LOGIE,

**EXCUSES** (18) :

**Mesdames** BONIN, CHEVALIER, COUSIN-DELGERY, LEPROVOST, **Messieurs** ALLEMAND, BAILLEUL, COIN, DISSAUX, DUMONT, ETIENNE, EYMERY, HUTIN, LE GALL, LEROY, MEDINE, MIGNONET, PONT, WAROCZYK.

\*\*\*\*\*

Rappel de l'ordre du jour

1. **Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 21 septembre 2017**
2. **Présentation de la politique de développement économique de la Communauté de communes des Hauts de Flandre**
3. **Avenir des centres de tri**
4. **Présentation des projets financés par le programme INTERREG V 2 Mers**
5. **Décision Modificative n°2**
6. **Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire**
7. **Délibérations :**
  - 1) Renouvellement de la CTL
  - 2) Délibération portant constitution de la commission d'appel d'offres
  - 3) CTL – délibération travaux de Gravelines
  - 4) Etude sur l'avenir des centres de tri
8. **Questions diverses**

Président de séance : Monsieur Patrice VERGRIETE

Secrétaire de séance : Madame Marjorie ELOY

**Monsieur le Président :** « Bonsoir à tous. Je ne vais pas vous souhaiter la bienvenue à Berck-sur-Mer puisque je vais laisser à Bruno le plaisir de vous accueillir, mais je tiens simplement à le remercier de nous recevoir. Bruno, je te laisse la parole »

**Monsieur Bruno COUSEIN :** « Bonsoir à vous toutes, à vous tous. Bienvenue à Berck-sur-Mer. Ravi de vous accueillir, Monsieur le Président, je ne cache pas ma joie, c'est vrai que ça fait quelques kilomètres en moins pour vous retrouver et ça fait toujours très plaisir. Ravi de vous accueillir dans cette salle d'honneur de la ville de Berck. Je t'ai dit toute à l'heure que j'allais te raconter Berck en quelques mots, très vite, vous voyez ces toiles sur les murs qui racontent le passé glorieux de nos ancêtres qui pêchaient le hareng, c'était la manne qu'ils ramenaient. Berck était à l'époque le plus grand port de pêche d'échouage de France, puisqu'il y avait jusqu'à une centaine de ces navires qui venait s'échouer régulièrement. Vous le savez, la pêche a complètement disparu, c'était une vie très rude. Ces toiles sont de 1907, elles sont malades, vous voyez qu'elles ont des pansements. Ces valeureux pêcheurs malheureusement laissaient souvent derrière eux quelques veuves dont 2 veuves célèbres à Berck, les Marianne, dont notamment Marianne DUHAMEL la principale. Des veuves qui se sont mises à accueillir des enfants de l'Assistance Publique de Paris en séjour à Berck, et à leur retour, les médecins ont constaté qu'il y avait une nette amélioration de leur état de santé, tout simplement parce qu'à l'époque les enfants souffraient du mal de Pott, la tuberculose osseuse, et que la seule façon de les soigner c'était l'exposition aux bains d'air iodé, aux rayons du soleil. Les médecins leur ont confié de plus en plus d'enfants jusqu'au jour où les congrégations religieuses se sont enquis du phénomène et sont venues créer, ici à Berck, les premières congrégations, les premiers sanatoriums ce qui explique également la création des hôpitaux à l'époque où toutes les têtes couronnées d'Europe, venaient se faire soigner à Berck, d'où la rue de l'Impératrice, la rue Rostchild. Pour vous dire que Berck qui est aujourd'hui une commune de 15 000 habitants, et bien à cette époque, alors qu'il n'y avait pas que 3 000, 4 000 habitants, nous avions jusqu'à 5 casinos sur le territoire de Berck, ce qui est quand même assez hallucinant. Les hôpitaux à cette époque ont attiré beaucoup de monde, les cours royales venaient, c'était le début des bains de mer, c'était le début du Berck balnéaire, du Berck Touristique. Donc on est passé de la pêche à la santé et aujourd'hui au tourisme, vous connaissez tous cette magnifique manifestation avec les cerfs-volants qui ramène un monde fou au moins d'avril. Voilà, j'avais promis de faire très court sur la présentation, j'espère que j'ai respecté le timing et vous êtes tous les bienvenus chaque fois que vous le désirez. Merci »

**Monsieur Le Président :** « C'est passionnant et donc Monsieur PERRUCHAUD et Monsieur CAZIN étaient donc parmi les fondateurs des hôpitaux ? ».

**Monsieur Bruno COUSEIN :** « Oui, ce sont deux des médecins qui ont fait la réputation des hôpitaux de Berck et qui ont participé à la création des établissements hospitaliers. »

**Monsieur le Président :** « Merci Bruno, c'est toujours intéressant de découvrir les histoires locales, comme quoi, chez nous aussi le hareng, ça a beaucoup façonné. D'ailleurs si certains d'entre vous ont envie de venir, non seulement le déguster mais aussi le jeter, n'hésitez pas à me le dire, j'aurai plaisir à vous accueillir en mairie de Dunkerque le dimanche 11 février.

Depuis notre dernière séance, quelques éléments nouveaux. Tout d'abord, le Département du Pas de Calais s'est doté d'un nouveau Président issu du territoire de la Côte d'Opale, Jean Claude LEROY, à qui nous présentons tous nos vœux de

réussite dans ses missions, je rappelle que le Département du Pas de Calais comme celui du Nord sont membres de notre pôle.

Plusieurs sujets avancent au sein de notre pôle, c'est vrai que le dernier comité syndical avait marqué des avancées que nous avons traduites en actes, d'autres sujets avancent au sein de notre pôle.

Je dois d'abord m'excuser d'avoir dû reporter la conférence des Présidents prévue le 03 Novembre car j'étais souffrant. Que Claude PRUDHOMME se rassure, nous tiendrons cette conférence des Présidents chez lui à Desvres.

Aujourd'hui, nous évoquerons également, outre le rapport d'orientation budgétaire :

- la politique de développement économique de la CCHF,
- le travail engagé sur l'avenir des centres de tri,
- les projets Interreg V A 2 mers.

Mais avant, quelques mots sur le réseau plaisance. Le PMCO a porté, avec les ports de plaisance, le réseau plaisance depuis de nombreuses années, l'animation étant réalisée par une salariée de Boulogne Développement Côte d'Opale, Madame Sylvie LOGIE.

Depuis quelques mois, les cinq ports qui composent ce réseau : Etaples, Boulogne sur Mer, Calais, Gravelines et Dunkerque ont estimé qu'il serait préférable de constituer une association des ports, comme il en existe dans d'autres régions.

Il s'agit d'ouvrir la porte aux autres ports publics de la Région des Hauts de France, situés dans la Somme, aux ports privés comme ceux de Dunkerque et aux ports fluviaux.

Il s'agit aussi de s'intéresser à l'ensemble de la filière nautique, l'une des résultantes des assises que nous avons eues au Touquet en octobre 2016.

Le PMCO, sans s'immiscer dans les contours de la future association, a accompagné cette démarche sous la houlette de Franck DHERSIN. Le PMCO deviendra vraisemblablement un membre bienfaiteur de cette association, nous espérons que la Région en fera de même. La réunion constitutive de cette association des ports de plaisance est prévue le 19 décembre.

Je dois également vous indiquer que plusieurs réunions techniques se sont tenues entre nos deux comités syndicaux :

- l'une réunissant les directeurs de l'action économique de nos intercommunalités autour des conséquences du SRDEII et plus particulièrement des aides économiques. La Région des Hauts de France, également membre de notre pôle, a voté une politique d'aide qui permet aux EPCI d'abonder ou non les aides régionales. Certains points restant à éclaircir, une réunion avec le directeur des aides de la Région a eu lieu lundi et a permis de répondre aux attentes des EPCI qui disposeront donc des informations nécessaires en vue de l'aide à la décision des élus.

- une autre sur l'appel à projets de la Région sur les aides à l'accession à la propriété qui soulève également des interrogations dans les EPCI.

- une réunion sur l'ingénierie des pôles dans le cadre de la politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires de la Région Hauts-de-France (PRADET).

Je vous propose de passer à notre ordre du jour.

1. Approbation du P.V. de la séance du Comité Syndical du 21 septembre 2017

Vous l'avez reçu, est-ce qu'il y a des remarques particulières ?  
Pas de remarques ? Je peux considérer qu'il est approuvé ?  
Je vous en remercie.

**Le compte-rendu du comité syndical du 21/09/17 est approuvé à l'unanimité.**

2. Présentation de la politique de développement économique de la Communauté de communes des Hauts de Flandre

Je passe tout de suite à la parole à André FIGOUREUX qui va nous présenter la stratégie de développement économique de la communauté de communes des Hauts de Flandre, ce qui sera l'occasion pour nous de mieux la connaître ».

*Monsieur André FIGOUREUX prend la parole pour sa présentation*

**Monsieur le Président :** « Merci. Y a-t-il des questions ? Merci André de cette présentation qui nous permet de mieux connaître ta communauté de communes et ses projets. Je vous propose de passer au point suivant.

3. Avenir des centres de tri

Christian LEROY devait nous évoquer ce soir le point sur l'avenir des centres de tri. Christian ne pouvait pas être parmi nous, j'ai donc demandé à Jean Marc PLOUVIN de nous faire le point sur cette question. »

**Monsieur Jean-Marc PLOUVIN :** « Cet été, la CUD a saisi le PMCO sur les centres de tri puisqu'il y a des inquiétudes notamment à l'horizon 2022 sur les nouvelles normes de tri et la concentration attendue des centres de tri. Donc à partir de cette demande, le PMCO a saisi l'ensemble des EPCI concernés mais également des syndicats mixtes quand c'est le cas, puisque en ce qui concerne la Flandre c'est le SIROM, pour le Calaisis c'est le SEVADEC, pour leur demander de remplir un questionnaire avec le type de centre de tri dont ils disposaient, les marges de manoeuvre en terme de traitement, les personnels employés, l'adaptabilité des centres de tri en question. A partir de là, une première réunion essentiellement technique, présidée par Christian LEROY a eu lieu en septembre. Il en est ressorti un vif intérêt pour le sujet, notamment parce qu'il s'avère que la plupart des centres de tri sont à la limite de l'obsolescence. Par ailleurs, il y a un problème d'emplois d'insertion qui est important lorsqu'on comptabilise les emplois dans ces centres de tri on arrive à près 300. A la suite de cette première réunion avec les élus, une seconde a eu lieu avec une quarantaine de personnes, et présidée par Christian LEROY en présence de l'ADEME et de CITEO, qui est le nouveau nom d'Eco Emballage, parce que d'une part l'ADEME finance les projets et d'autre part CITEO finance l'achat des matériaux de récupération.

Il a été décidé à la suite de cette réunion qu'un questionnaire serait de nouveau envoyé aux EPCI et syndicats mixtes compétents, sachant par ailleurs que le Syndicat mixte Lys Audomarois, qui couvre la CAPSO, la Communauté de communes du pays de Lumbres, la Communauté de communes de Flandre Intérieure et la Communauté de communes Flandre Lys, était prêt à lancer une étude sur un futur centre de tri. L'objectif assigné au futur centre de tri c'est de couvrir 500 000 habitants ou 30 000 tonnes par an. Le territoire couvert par le SMLA, que je rappelle : l'Audomarois, la Flandre mais également une partie du Béthunois, atteignait à peu près cette taille, et il est ressorti du questionnaire qui a été envoyé

aux intercommunalités que les autres souhaitaient une étude commune. Donc les autres ce sont : le SIROM, la CUD, le SEVADEC (qui regroupe chez nous Grand Calais Terres et Mer, la Communauté de communes du Pays d'Opale, la Communauté de communes de la Région d'Audruicq), la Communauté de communes de Desvres-Samer, la Communauté de communes de la Terre des 2 Caps, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, et le SMTT dont la composante dans le PMCO est la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, avec comme le souligne la Communauté d'Agglo des 2 Baies en Montreuillois, un regard éventuellement sur la baie de Somme proche puisqu'elle peut également être desservie par les futurs centres. Donc ce type d'étude destinée à étudier l'évolution des centres de tri coûte environ 100 000 euros dont 70 000 euros seront pris en charge par l'ADEME, donc il vous sera proposé plus tard une délibération portant sur le financement du reste. Les élus lors de la deuxième réunion ont beaucoup insisté sur le fait que la solution n'était sans doute pas vers la création d'un centre unique mais vers sans doute une diversification, sachant qu'aujourd'hui se pose des questions de traitement des fibreux, donc en gros des plastiques pour lesquels il n'y a aucun centre de tri actuel de la Côte d'Opale qui a l'équipement nécessaire mais que par ailleurs il peut y avoir des pré-tris qui pourraient être exercés dans des centres de tri existants ou des centres de tri dans plusieurs territoires qui traiteraient une partie des matériaux de récupération. Donc l'étude dira la façon dont on peut s'organiser, l'intérêt de cette solution qui regrouperait plusieurs unités, c'est de garder des emplois de proximité et notamment d'insertion. Donc aujourd'hui nous en sommes là, sachant que les 2 démarches, celle du Syndicat Mixte Audomarois et celle du PMCO sont amenées à évoluer ensemble et avoir des carrefours communs lors de l'avancement des études de manière à ce qu'il y ait une cohérence dans les décisions qui viendraient à être prises d'un côté sur l'Audomarois Flandre et de l'autre sur la CCHF jusque la CA2BM, donc il y aura des réunions communes à certains moments. »

**Monsieur Le Président :** « Des questions sur cette question des centres de tri qui est évidemment cruciale ? »

**Monsieur Bruno COUSEIN :** « Simplement, je réitère mon intervention lors d'un conseil précédent, bien entendu, tout le monde est conscient de la nécessité de revoir les centres de tri et de les faire évoluer mais j'attire l'attention de tout le monde à travers cette étude, sur ce que l'on disait tout à l'heure au sujet de l'empreinte carbone, et au sujet des coûts de transport. Parce qu'effectivement c'est bien joli d'avoir un grand centre qui va être utilisé par 500 000 personnes sauf qu'en terme de transport, de distance, et de coûts de transport et de coûts de carbone, on risque là d'avoir un sérieux problème. Donc encore une fois, oui, il faut essayer de faire quelque chose mais attention aux propositions. »

**Monsieur le Président :** « C'est un sujet difficile et qui rajoute des problématiques d'emploi, c'est un sujet très complexe. En tout cas, Christian avance sur ce sujet d'ailleurs, il y aura ensuite une délibération pour pouvoir lancer l'étude qu'a évoqué à l'instant Jean-Marc PLOUVIN. »

#### 4. Présentation des projets financés par le programme INTERREG V A 2 Mers

Comme vous le savez, le PMCO dispose d'une animatrice Interreg V A 2 Mers, Charlotte NOBLOT, dont le rôle est d'encourager les structures à présenter des projets dans le cadre de ce programme et à les aider dans le montage. Ce poste est financé à 72 % par l'Europe.

Il m'a paru intéressant de présenter l'état d'avancement du programme et surtout les programmes sur le territoire du pôle qui ont été retenus depuis l'engagement de ce programme. Je passe la parole à Charlotte NOBLOT. »

*Présentation de Charlotte NOBLOT*

**Monsieur le Président :** « Y a-t-il des questions ? »

**Monsieur Daniel FASQUELLE :** « Merci. J'avais une question à propos du volet innovation touristique. Dans le territoire, on a lancé une initiative qui s'appelle EURATOURISME à partir du lycée hôtelier du Touquet, c'est une initiative qui est soutenue par la Région également, donc on a créé une pépinière, un Fab Lab, enfin voilà, un éco-système pour utiliser des mots à la mode, qui se met en place, la chambre de commerce est également partenaire avec la communauté d'agglomération que préside Bruno également, hors on n'est pas repéré dans le document que vous avez présenté. Comment faire en sorte de pouvoir s'inscrire dans le cadre de ce projet, est-ce qu'il faut vous envoyer un dossier ? Comment cela se passe concrètement pour ceux qui voudraient, parce que j'ai vu qu'il y a encore une date délai et une dernière possibilité de déposer des dossiers, est-ce que vous pouvez nous rappeler la procédure directement ? »

**Madame Charlotte NOBLOT :** « Merci de votre question. Dans la présentation aujourd'hui, c'était des projets approuvés donc seulement des projets qui sont en cours de développement et en cours de mise en œuvre, donc aujourd'hui sur ces projets là on ne peut plus rien faire, c'est-à-dire que le partenariat est ce qu'il est, et qu'il a été acté à un temps donné. Maintenant si cette thématique vous intéresse et que vous souhaitez échanger avec d'autres partenaires européens du secteur, encore une fois, n'hésitez pas à me contacter pour faire le point sur vos attentes et les pistes de coopération que vous souhaitez mettre en place. Au niveau des procédures, on fonctionne en 2 temps, un pré-projet, puis un projet comme sur beaucoup de programmes européens actuellement. La date butoir pour déposer les pré-projets sur le prochain appel c'est le 2 mai 2018. Je dirais qu'au sujet de la démarche n'hésitez pas à venir vers moi pour avoir les détails. »

**Monsieur le Président :** « Pour les démarches vis-à-vis des autres collectivités, des autres territoires, on a vu qu'il y avait des belges et des néerlandais, c'est vous qui faites cette interface-là ? »

**Madame Charlotte NOBLOT :** « Oui, tout à fait. On constitue un réseau d'animation, c'est-à-dire que j'ai des collègues sur tout le territoire de la zone qui font le même travail que moi. J'ai également une collègue à Lille au Conseil Régional et on a vraiment un réseau de contacts extrêmement performant et important, donc si vous cherchez des partenaires transfrontaliers, on sert d'interface pour stimuler la recherche de partenaires et faire que les bonnes personnes se rencontrent. »

**Monsieur le Président :** « Je pense que ça c'est très important, car y compris les communautés de communes, il y a une aide et une ingénierie qui permet d'avoir des contacts même si il n'y a pas forcément de relations avec des collectivités d'autres pays européens. Je vous incite à vous rapprocher de Madame NOBLOT. »

**Monsieur André FIGOUREUX :** « Est-il possible d'obtenir cette présentation ? »

**Madame Charlotte NOBLOT :** « Oui, le document vous sera transmis par mail. »

**Monsieur Dominique GODEFFROY** : « Juste une remarque par rapport aux projets INTERREG. L'intérêt d'être chef de file, c'est important il ne faut pas le négliger, même si c'est beaucoup plus de travail. Je pense que c'est important que quand on a envie de monter un projet de rester chef de file, même avec des anglais qui sont parfois compliqués en terme de gestion financière, c'est important de garder la main sur l'organisation du projet. »

**Monsieur Daniel FASQUELLE** : « A ce sujet, il y a une mission d'information qui va être nommée la semaine prochaine à l'assemblée nationale sur le BREXIT et donc j'en ferai partie, je voulais vous le dire, d'ailleurs je fais partie du groupe d'amitié France/Grande Bretagne et je verrai l'ambassadeur de la Grande Bretagne la semaine prochaine, et je vais essayer d'avoir des contacts régulièrement avec lui, voire de le faire venir dans notre territoire. Mais n'hésitez pas si vous avez des messages à faire passer ou si vous vous posez des questions et sur le BREXIT et sur la relation avec la Grande Bretagne, je peux faire le lien, si vous le souhaitez à partir de l'Assemblée Nationale. »

**Monsieur le Président** : « Y a-t-il d'autres questions ? Merci.  
Je passe à la décision modificative n°2. »

#### 5. Décision Modificative n°2

**Monsieur André FIGOUREUX** : « Très rapidement Monsieur le Président, étant donné que la décision modificative concerne 2 mouvements comptables qui ne remettent pas du tout en question le budget donc vous voyez à la ligne 022 Dépenses imprévues -95 euros qui partent en annulation, réduction de titre sur exercice antérieur donc pour la ligne 673, il y a donc bien évidemment équilibre. La même opération pour la ligne 6288 Autres services extérieurs – 30 000 € que nous retrouvons dans le cadre des subventions de fonctionnement à la ligne 6574. »

**Monsieur le Président** : « Y a-t-il des remarques ? Tout le monde est d'accord ?  
Je vous en remercie.

**La décision modificative n°2 est approuvée à l'unanimité.**

#### 6. Rapport d'orientation budgétaire et Débat d'orientation budgétaire

**Monsieur André FIGOUREUX** : « Pour la deuxième fois, nous vous présentons un rapport d'orientation budgétaire en plus du traditionnel document d'orientation budgétaire.

Il présente dans un premier temps les grandes évolutions économiques avec une légère reprise de la croissance, puis les tendances connues du projet de loi de finances dans ses parties qui concernent les collectivités locales.

Ce projet met en avant la maîtrise des dépenses et le redressement des finances publiques. Dans ce contexte, le montant des dotations de l'Etat aux collectivités sera maintenu globalement, ce qui n'exclut pas des baisses pour certaines collectivités ou EPCI. L'investissement local sera encouragé. Des économies seront demandées aux collectivités, sous la forme pour les plus grosses d'une contractualisation avec l'Etat. Des règles prudentielles seront instaurées en matière de désendettement. S'y ajoute le dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers fiscaux, le report

en 2019 du protocole PPCR (Parcours professionnel, carrières et rémunérations), la réinstauration du jour de carence, etc...

Le ROB décrit ensuite l'ensemble des interventions du PMCO dans des domaines aussi divers que l'enseignement supérieur et la recherche, l'accueil des gens du voyage, la santé, les fonds territoriaux régionaux, le tourisme, les musiques actuelles, la troisième révolution industrielle, l'Interscot, l'avenir des centres de tri, la plaisance, la défense contre la mer, l'Interreg V A 2 mers, ainsi que pour les EPCI concernés par le programme d'actions et de prévention des inondations du Delta de l'Aa et le SAGE de l'Aa.

Les orientations budgétaires 2018 sont les suivantes :

- un budget qui demeure autour de 2 M d'euros,
- pour la première fois depuis la création du SMCO et sa transformation en PMCO, les cotisations seront augmentées sur trois ans pour intégrer le financement des bourses aux doctorants,
- les dépenses de personnel demeurent modestes : 18% du budget de fonctionnement au total, seulement 7,6% pour le personnel d'administration générale entièrement financé par les cotisations.
- les principales dépenses 2018 sont l'étude de notoriété touristique de la Côte d'Opale pour 50 000 euros, la révision du SAGE pour 35 000 euros, les allocations recherche pour 468 000 euros, les études de défense contre la mer pour 250 000 euros, les profils des eaux de baignade pour 203 000 euros.

Les recettes des cotisations se montent quant à elles à 547 000 euros, soit un peu plus d'un quart du budget.

Le rapport présente ensuite les données sur le personnel. Merci Monsieur le Président. »

**Monsieur le Président :** « Merci, je vous invite à prendre connaissance du rapport d'orientation budgétaire qui est dans vos dossiers, je le trouve très complet, il fait bien le point sur l'avancée de l'ensemble de nos réflexions et décisions qui se retrouvent ici, dans les orientations budgétaires du Pôle Métropolitain. C'est un document qui est vraiment très bien fait et je tiens à remercier André et les services pour le travail qui a été fait. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Non ? Je vous en remercie.

**Le rapport d'orientation budgétaire et le débat d'orientation budgétaire sont approuvés à l'unanimité.**

## 7. Délibérations :

### 1) Renouvellement de la CTL

**Monsieur le Président :** « La Cellule Technique Littorale fonctionne depuis 2013 avec le soutien de l'Etat et de la Région. Le PMCO a pris une délibération de principe le 21 septembre pour prévoir le transfert de la compétence défense contre la mer pour 4 Intercommunalités littorales. Deux de ces intercommunalités ne pourront délibérer valablement qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 puisqu'elles auront la compétence GEMAPI. Avec la procédure de modification des statuts, qui devrait à peu près nous amener en juin, il apparaît plus raisonnable de prévoir ce transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour autant il convient qu'il n'y ait pas d'interruption du travail en cours et c'est pourquoi nous avons demandé à l'Etat et à la Région de continuer à nous accompagner en 2018. Nous sommes en attente de leur réponse, c'est la raison pour laquelle vous avez une délibération du renouvellement de la cellule technique littorale. Y a-t-il des questions sur cette délibération ? Tout le monde en est d'accord ? Je vous en remercie. »

**La délibération n°1 est approuvée à l'unanimité.**

### 2) Délibération portant constitution de la commission d'appel d'offres

**Monsieur le Président :** « La nouvelle réglementation nous oblige à disposer d'une commission d'appel d'offres comptant au moins 5 membres en plus du Président ou de son représentant, je tiens à dire que mon représentant est Monsieur Guy LECLUSE, que je tiens à remercier. Nous avons donc actualisé les représentations quand cela était nécessaire et ajouté un titulaire et un suppléant représentant le montreuillois. Je vous propose les candidatures de :

**Titulaires :**

Frédéric VANHILLE (CUD) – Antoine LOGIE (CAB) – Michel HAMY (GCTM) – Marie LEFEBVRE (CAPSO) – Claude COIN (CA2BM)

**Suppléants :**

Séverine WICKE (CUD) – Christian BALY (CAB) – Guy ALLEMAND (GCTM) – Brigitte MERCHIER (CAPSO) – Walter KAHN (CA2BM)

Est-ce que tout le monde approuve cette commission d'appel d'offre, ainsi constituée ? Pas d'obstacles ?  
Je vous en remercie ».

**La délibération n°2 est approuvée à l'unanimité.**

### 3) CTL – délibération travaux de Gravelines

**Monsieur le Président :** « Il s'agit de l'un des produits de notre étude générale de 2015, parmi les premières priorités. Le cordon dunaire de Gravelines est en mauvais état et il convient d'étudier les moyens de le renforcer. En attendant le transfert de compétence, la pratique est un financement 50 % PMCO – 50 % EPCI concerné. Je vous propose donc de prolonger cette pratique. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ?  
Je vous en remercie. »

**La délibération n°3 est approuvée à l'unanimité.**

4) Etude sur l'avenir des centres de tri

**Monsieur le Président :** « On en a parlé tout à l'heure, c'est Jean-Marc qui vous a exposé l'avancée de la réflexion. Il s'agit de lancer l'étude sur l'avenir des centres de tri dont on a parlé. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous en remercie. »

**La délibération n°4 est approuvée à l'unanimité.**

FIN DE LA SEANCE